TUDSCHRIFT

VAN HET

NEDERLANDSCH GENOOTSCHAP

VOOR

MUNT- en PENNINGKUNDE

ONDER DE ZINSPREUK:

"Concordia res parvae crescunt"

TE

AMSTERDAM



2e Jaargang

AMSTERDAM G. THEOD. BOM EN ZOON 1894 ·La corporation des ferblantiers à Bois-le-Duc.

(Het blikwerkersgilde te 's-Hertogenbosch.)



J'ai acheté au commencement de cette année à un antiquaire de Bois-le-Duc, un anneau avec 41 méreaux 1) ovales, en cuivre, de $46\frac{1}{2}$ — $34\frac{1}{2}$ mM. (muntmeter Stephanik), troués et numérotés au revers de N°. 1—41. Le droit porte, en trois lignes, les mots: HET — BLICK / WERCKERS / GILDE 2) gravés au burin. J'attribuais immédiatement ces pièces à Boisle-Duc à cause de la gravure et de la forme

¹⁾ Provenant d'une ancienne famille de cette ville.

²⁾ Bien des exemplaires diffèrent assez par la gravure, c'est pourquoi nous avons fait graver un exemplaire avec la légende fautive: BLICK — WERCKEKS.

des lettres et je ne me suis pas trompé. J'ai appris, grâce à l'obligeance extrême du savant archiviste de cette ville, M. Hezenmans, que les ferblantiers formaient, comme dit l'article 4 et 15 du Gildekaart de 1548 de cette ville, une subdivision de la corporation des marchands (Kramersgilde), car ils furent plutôt considérés comme des marchands que comme des ouvriers. Ils ne formaient pas une corporation à part mais leur association en avait toutes les apparences. Leurs membres n'étaient pas nombreux, d'où le nombre modeste de 41 méreaux. M. Dirks dans ses »Noord-Nederlandsche Gildepenningen". Deel II, (bl. 1—45) n'en fait aucune mention.

Chevalier M. A. SNOECK.

Bois-le-Duc, Juillet 1893.